
CENTRE CANADIEN D'ARBITRAGE COMMERCIAL

Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du Bâtiment du Québec conformément au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (c. B-1.1, r. 0.2)

ENTRE : **LES CONSTRUCTIONS LEVASSEUR INC. ;**
(ci-après l' « Entrepreneur »)

c. **MARIE-CLAUDE FRÈVE & STÉPHANE ROY ;**
(ci-après le « Bénéficiaire »)

et **Raymond Chabot, administrateur provisoire Inc. ès qualité d'administrateur provisoire du plan de garantie de La Garantie des bâtiments résidentiels neufs de l'APCHQ Inc.;**
(ci-après « l'Administrateur »)

N° dossier CCAC : S16-081701-NP

AVIS DE DÉSISTEMENT

Le Centre Canadien d'Arbitrage Commercial («le Centre») a été informé que l'Entrepreneur se désiste de leur demande d'arbitrage.

Après vérification(s) sommaire(s), le Centre constate que le présent arbitrage est déserté.

Montréal, le 26 avril 2022



Timothy Nguyen
Greffier adjoint